



Intégrer la RSE dans le progrès et la performance globale des PME

La notion de RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) se développe dans le monde socio-économique, catalysée par la publication de la norme ISO 26000 en novembre 2010 et par les textes européens sur le sujet. En France, par un décret du Grenelle 2 (article 225), l'obligation de reporting des lois NRE (2001/2003) a été élargie à l'ensemble des entreprises de plus de 500 salariés.

Fournisseurs et sous-traitants des grands groupes et des ETI (Entreprises de taille intermédiaire), les PME vont être, indirectement, impactées par ces textes. Celles qui sont proactives vont donc transformer une apparente contrainte en opportunité. Pour elles, l'intégration de la RSE dans leur politique, leur stratégie et leurs actions est une démarche de progrès améliorant leur performance globale.

Objectifs de la formation

- Assimiler les notions de RSE par une synthèse de la norme ISO 26000
- Découvrir les liens avec la notion d'excellence (selon les bases du référentiel EFQM)
- Obtenir une trame de référence pour initier sa démarche (base d'auto-évaluation)

Participants

- Dirigeants de TPE et PME
- Leurs managers impliqués :
 - responsables RS ou QSE ;
 - responsables qualité ;
 - autres managers.

Programme

- ❖ Découvrir la norme ISO 26000 :
 - les fondamentaux ;
 - les domaines d'action ;
 - des exemples pratiques.
- ❖ Intégrer la RSE dans l'excellence
 - les bases, le vocabulaire ;
 - les étapes ;
 - des exemples pratiques.
- ❖ Préparer la mise en œuvre :
 - le cadre stratégique ;
 - les priorités d'action ;
 - l'outil d'auto-évaluation.
- ❖ Communiquer sur sa démarche :
 - les attentes des grands clients ;
 - les messages à passer ;
 - le mode de communication.

Les « + » de cette formation

- ✓ Le programme est adapté aux TPE et PME.
- ✓ Le formateur est consultant spécialisé PME-PMI, et expert en RSE selon ISO 26000.
- ✓ A l'issue de la formation, les participants sont en mesure de passer à l'action.

Informations pratiques :

- ✓ Animateur : Gérard CAPPELLI
- ✓ Lieu : **à votre convenance**
- ✓ Date : **à votre convenance**
- ✓ Horaire : 9h30 – 17h00
- ✓ Repas inclus et assuré sur place